

la feuille

108

Mars 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② **BILLET**

Michel Humbert

② **CITOYENNETÉ**

Échange en direct et conseil municipal
du 18 février

⑤ **8 MARS**

Des luttes et des femmes

⑥ **JEUNESSE**

Coup de pouce aux vacances

⑧ **PETITE ENFANCE**

La crèche côté coulisses

⑨ **SCRUTIN**

Élections mode d'emploi

⑩ **KALÉIDOSCOPE**

⑪ **HISTOIRE**

Si Fleury m'était conté

⑫ **CULTURE**

Kfé imaginaire, Jeudi je chante,
Cangaceiros, Plage aux chansons

⑭ **POLITIQUE**

Expression libre

⑮ **PRATIQUE**

⑲ **BRÈVES**

⑳ **FLEURYSCOPE**

Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



Le 9 mars, exprimez-vous

Pour ce dernier éditorial du mandat qui s'achève, permettez-moi de revenir sur l'enjeu des prochaines élections du 9 mars.



Ce scrutin revêt une importance particulière car il concerne votre vie quotidienne. La commune constitue le socle de la proximité des valeurs de la république. Solidarité, dignité, démocratie, respect guident les choix et les actions de vos élus. Mais les collectivités constituent aussi une des cibles de la politique gouvernementale. Il leur est demandé de financer de nouvelles dépenses, sans réelle compensation. Depuis 15 ans, les collectivités perdent 1% de pouvoir d'achat par an et pourtant, les besoins à satisfaire sont grandissants et légitimes.

Les résultats des élections municipales auront sans aucun doute un impact politique évident. De plus en plus de citoyens sont en colère, déçus, expriment une véritable défiance par rapport à l'État et à son Président. Les inégalités se renforcent, 80% des Français s'appauvrissent, la précarité s'étend, les attaques se multiplient contre l'école, la laïcité, la santé. De mauvais coups sont en préparation car le gouvernement affiche sa volonté, par exemple, de diviser par deux toutes les dépenses publiques, d'instaurer « la TVA sociale » en 2009... Le « coup » des caisses vides est inacceptable alors qu'en 20 ans, 450 milliards d'euros de cadeaux fiscaux ont été « donnés » aux entreprises au nom de la création d'emplois !

S'exprimer, le 9 mars, est essentiel pour votre avenir, celui de votre commune, pour poursuivre et amplifier l'élaboration des projets et actions qui feront grandir Fleury avec au cœur la solidarité, la justice sociale, la convivialité.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis

Dernier conseil municipal du mandat 2001-2008

En préalable de la séance, un habitant demande au maire s'il est prévu une réfection de la mairie.

Michel Humbert confirme que les dépenses sont budgétées et que la salle du Conseil et la salle des Mariages seront totalement reconfigurées.

Le maire ouvre à 21 heures la séance du dernier conseil municipal de cette mandature.

Le vote du compte administratif

Il s'agit d'un acte important, sans doute le plus important après le budget. C'est le document par lequel le maire et l'équipe municipale rendent compte de leur gestion auprès de la population. Le maire a souligné le bon travail des élus et des services municipaux qui ont permis ce résultat.

Le compte administratif dégage un excédent final de 381 915,92 euros après la prise en compte des reports. Cette somme est le résultat d'une bonne maîtrise et d'une gestion rigoureuse des finances communales. Le maire fait remarquer que la qualité et la quantité des services rendus n'ont pas été affectées par cette rigueur et ce, malgré l'augmentation considérable des produits pétroliers et alimentaires. L'affectation de cette somme sera de la responsabilité de la prochaine équipe municipale, nous y reviendrons. Le vote s'opère après que le maire se soit retiré comme c'est la règle.

Unanimité

Après avoir approuvé le compte administratif et s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, le Conseil municipal a



déclaré que le compte de gestion n'appelle ni réserve ni observation de sa part.

Unanimité

Rapport sur l'utilisation des dotations

Le maire a présenté le rapport de l'utilisation des dotations : Dotation de solidarité urbaine 655 203 euros et Fonds de solidarité Île-de-France : 457 6054 euros soit un total de 1 112 807 euros. Ces deux dotations ont participé de la construction de la salle des sports, d'actions de réfection de voirie et trottoirs, de la Maison de la petite enfance et de bien d'autres actions sur le patrimoine communal et de réponses aux besoins des habitants financés par l'enveloppe de quartier. Le maire a cependant alerté sur le fait que ces dotations et en particulier la Dotation globale de fonctionnement pourraient ne pas augmenter en fonction des besoins. Propos abondé par Étienne Quinchez qui a précisé que l'écart entre l'augmentation de l'inflation et la baisse des subventions d'État mettront méca-

niquement les collectivités dans des situations financières délicates. Le maire a alors indiqué que cette situation concerne aussi l'agglomération qui compte voter la baisse de la dotation de solidarité communautaire de 25% : « les dotations ne sont pas une variable d'ajustement du budget de l'agglomération, je m'opposerai à cette mesure au conseil communautaire du 20 février. »

Unanimité

Vernis Soudée

Le Conseil municipal a autorisé le maire à préempter le site industriel de Vernis Soudée. Cette entreprise historique est en situation délicate, menacée de cessation d'activité. La conséquence en serait la perte de 126 emplois. Le maire a rencontré à deux reprises les salariés et leurs représentants. Un repreneur s'est manifesté, soit deux entreprises allemandes du même secteur d'activité, la peinture automobile. À ce stade, l'achat du site de 5 hectares pour une somme de 700 000 euros a interrogé le maire et pour cause,

il s'agit du dixième de sa valeur. Après consultations et rendez-vous avec le président de la CCI, le maire a décidé de préempter pour deux raisons, tenter de préserver l'emploi et garantir la ville d'une opération immobilière privée sur un site exceptionnel. *Unanimité*

Dénomination

Le Conseil a décidé de nommer les deux salles du complexe sportif Jacques-Anquetil : Colette Besson (championne olympique du 400 mètres en 1968 à Mexico) pour la nouvelle salle et Marcel Cerdan (champion du monde de boxe en 1948 dans la catégorie poids moyens) pour l'ancienne. *Unanimité*

SNC Aubert

Le Conseil a décidé la mise en non-valeur d'une ancienne créance irrécouvrable de la société SNC Aubert. La somme de 186 841,51 euros avait été provisionnée sur plusieurs exercices (2003/2007).

Unanimité

En fin de séance, le maire a remercié l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail fourni depuis 2001 au service des Floriacumois. Il a souligné le plaisir qu'il a ressenti à travailler avec celles et ceux qu'il a qualifiés de fidèles compagnons, unis par le travail et le débat. Il a souligné que ce travail s'inscrit dans l'histoire de la ville, œuvre qui sera poursuivie par la prochaine équipe qui devra à son tour amener sa pierre à l'édifice.



Versement des subventions 2008 aux associations (en euros)

Le Conseil a voté les subventions aux associations. À noter que 10100 euros sont consacrés aux projets spécifiques et que 5717 euros restent disponibles pour les éventuelles créations d'associations, projets spécifiques ou soucis financiers d'association.

- École Cocâtre → 5843
- Basket-ball → 11775
- Dynagym → 1500
- Handball → 3000
- USFM Football → 24625
- VTT Chemin Passion → 1000
- Taï-jitsu → 2600
- Judo-club → 1606
- Fleury Hatha Yoga → 100
- Fleury Pétanque → 1000
- Les Riders de Fleury → 1000
- Badminton → 1333
- Kick Boxing → 2500
- UNSS Paul-Éluard → 300
- AS Einstein → 300
- Photo-club → 1018
- Reflot d'outre mer → 1181
- Bwa Bandé → 680
- Diked → 400
- Eddufao → 2325
- Le Portugal Fleury → 1065

- Lumières de l'Inde → 481
- Madagascar → 400
- Marie-France Aziz → 1504
- Enjeu Pionniers de France → 694
- Les Diaprés Fleury → 299
- Réagir → 1209
- Il était une fois → 13200
- APAEAD → 770
- Parents d'élèves Langevin → 200
- Secours populaire → 8000
- Club des retraités → 4600
- Amicale des Résidences → 400
- Amicale des Joncs-Marins → 300
- Amicale de la Greffière → 200
- Soutien écoute Prison → 305
- Les Restaurants du Cœur → 600
- Vie Libre → 400
- Fnaca → 300
- FNDIRP → 150
- Arac → 330
- UNC → 90
- Les jardins familiaux → 1650
- Artisans du Monde → 300
- COS → 50000
- CCAS → 50638
- CGT → 977,10
- CFDT → 387,24
- FO → 400,66
- Cepfi → 10000
- Coopérative maternelle Curie → 2170,50

- Coopérative maternelle Desnos → 1715
- Coopérative maternelle Langevin → 2677
- Élémentaire Curie → 4676,50
- Élémentaire Langevin → 4832
- Collège Paul-Éluard → 600
- Collège Jean-Zay → 250
- Collège Jean-Macé → 150

Délibérations sans présentation

Le Conseil a approuvé le bilan de concertation et l'étude de faisabilité de la liaison Val d'Orge, bois de Saint-Eutrope forêt de Sénart. Il a autorisé le maire à signer 6 avenants pour la fin des travaux de la salle des sports. Il a autorisé le maire à signer la convention avec Réseau Transport Electricité pour l'entretien de la ligne à haute tension ZI Croix-Blanche et bois des Trous. Il a procédé à une demande de subvention auprès du Conseil général pour l'achat de matériel pédagogique destiné au Centre musical et artistique. Il a enfin pris diverses décisions techniques dans le domaine de l'avancement en grade des personnels qui pouvaient y prétendre statutairement. *Pour à l'unanimité*

Des luttes et des femmes

La Journée internationale des droits des femmes sera l'occasion pour toutes les femmes du monde de faire valoir leurs droits.

Quand dans de trop nombreux pays, les femmes sont soumises à des discriminations, ou à des tortures morales ou physiques, il faut que chacun prenne sa part de cette cause qu'est la reconnaissance des droits des femmes. C'est le sens que revêt chaque année la célébration du 8 mars à Fleury-Mérogis.

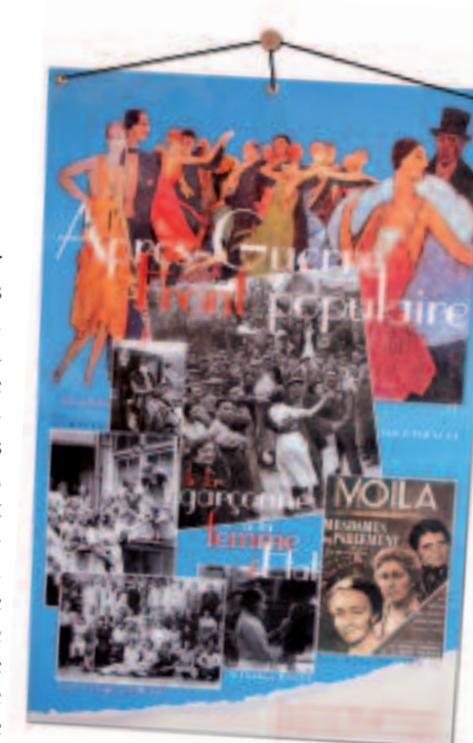
Citoyennes ?

Depuis les fameuses suffragettes, les femmes ont conduit partout dans le monde des luttes citoyennes qui les ont amenées à gagner leur place dans le monde du travail, associatif ou politique. Mais bien du chemin reste à faire. En

France, dans le monde du travail par exemple les femmes sont les premières soumises à la précarité et à la pauvreté. La conférence gouvernementale du 26 novembre dernier sur l'égalité hommes/femmes n'a encore pas débouché sur des mesures visibles aux effets mesurables. Du point de vue politique, en 2001, seulement 33% de femmes ont été élues. Cette année, la parité obligatoire viendra équilibrer ce pourcentage, mais on peut regretter qu'il ait fallu une loi pour en arriver là. D'autant que cette parité ne concerne que les communes de plus de 3500 habitants. Il serait logique que toutes les communes de France soient concernées !

À la salle Malraux

La ville a décidé comme tous les ans de marquer la date du 8 mars en proposant à toute la population une exposition : "Des luttes et des femmes", qui retrace le long chemin de la reconnaissance de la citoyenneté féminine. Conçue par Cultures et diffusion et l'Institut d'his-

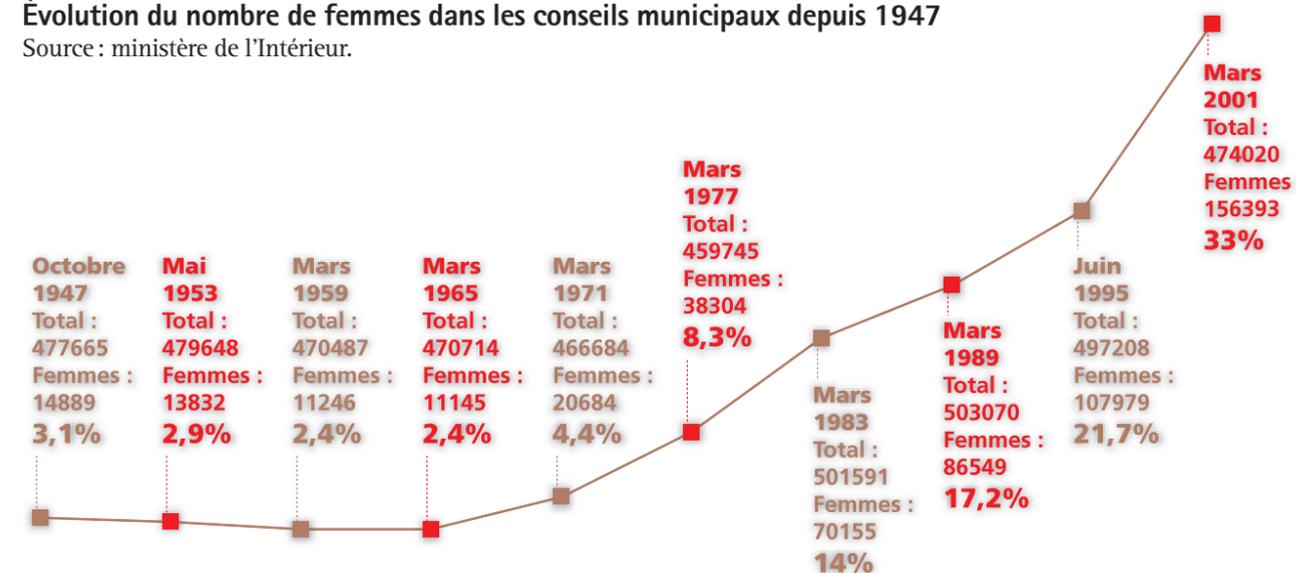


toire sociale, l'exposition revient sur les grandes dates et les figures de femmes qui jusqu'à nos jours ont fait avancer la condition féminine. **Michel Carreno**

• L'exposition sera à voir à la salle Malraux à partir de 11h30 jusqu'à 16h30 samedi 8 mars.

Évolution du nombre de femmes dans les conseils municipaux depuis 1947

Source : ministère de l'Intérieur.



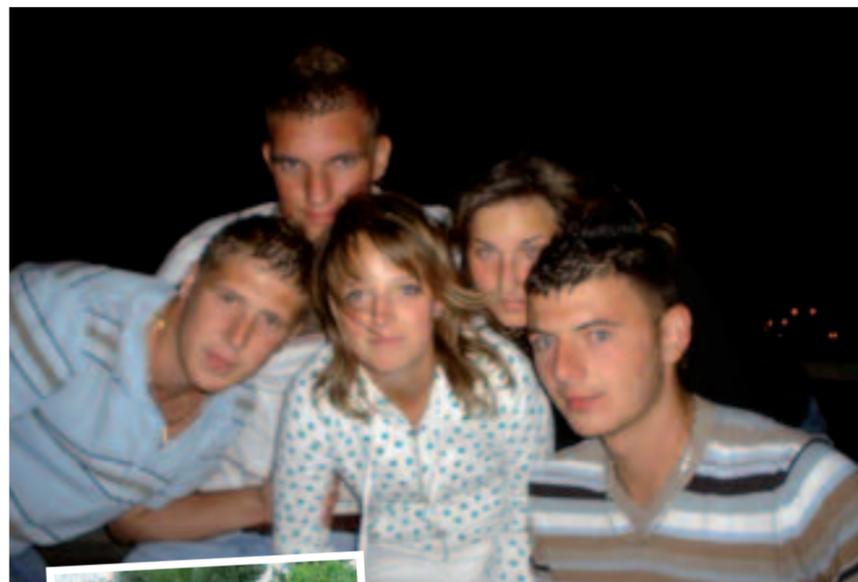
Soutien aux vacances

Partir en vacances entre amis la première fois, une expérience enrichissante encouragée par le dispositif "Sac Ados".

Ils ont entre 17 et 18 ans, ils sont cinq, trois garçons et deux filles, et sont partis ensemble l'été dernier pour la première fois, sans leurs parents, grâce à l'opération Sac Ados financée par le Conseil général et soutenue par le Point information jeunesse municipal. Rassurante et motivante, par l'aide logistique et financière que ce dispositif apporte, cette initiative a pour principal objectif de permettre aux jeunes Essonnien(ne)s l'accès aux vacances afin de développer l'apprentissage de l'autonomie. Benjamin, Xavier, Élise, Steffy et Maxime en sont un témoignage.

Vive les vacances

Mis au courant du dispositif par le biais du bouche-à-oreille, les cinq amis d'enfance, nés à Fleury pour la plupart, ont préparé leur projet de longs mois à l'avance. Sans idée de destination précise, ils ont axé leurs recherches en fonction de leurs priorités, à savoir une station de bord de mer où il y a du soleil, de l'animation et du monde. Après avoir surfé sur Internet, un lieu s'est imposé : Cap d'Agde. « Et on n'a pas été déçus », souligne Benjamin. Du soleil, ils en ont eu et du monde aussi ! Côté hébergement, ils ont choisi le camping mais pas la tente ! Le choix le plus confortable du chalet, un peu excentré « à cause du bruit que peuvent faire des jeunes » (dixit le directeur du camping) convenait davantage au style de vacances dont ils avaient envie. « On a tous travaillé le mois précédent pour avoir une bonne base financière nécessaire à de bonnes vacances », précise Xavier. Descendus à deux voitures prêtées gentiment par leurs parents, « deux voitures car les filles ça a beau-



Ados qui est destiné au premier départ autonome, sauf s'ils se décident à voyager en Europe.

Le Pij, une aide efficace

Pour avoir droit au pack Sac Ados, les jeunes doivent présenter un dossier de candidature assez détaillé qui est ensuite

« LES ATELIERS D'AIDE AU MONTAGE DU PROJET ORGANISÉS PAR LE PIJ NOUS ONT ÉNORMÉMENT AIDÉS »

validé lors d'une commission où ils doivent défendre en personne leur projet. Une bonne préparation en amont est donc nécessaire pour obtenir cette dotation. « Les ateliers d'aide au montage du projet organisés par le Pij nous ont énormément aidés sur le plan budgétaire et organisationnel sans parler de la recherche documentaire et des formalités administratives », tient à préciser Maxime qui avoue que partir deux semaines nécessite une bonne anticipation. Grâce à ce soutien efficace, la gestion quotidienne a bien fonctionné. Par ailleurs, l'aide financière du dispositif, en augmentation cette année, n'est pas négligeable. « Cela met du beurre dans les épinars et cela nous a permis de nous offrir des activités que l'on n'aurait pas pu se permettre. » Alors ? À qui le tour ?

Patricia Lacan Martin

DEUX TYPES DE PACKS :

1 ■ LE PACK SAC ADOS 91 FRANCE
Il est destiné aux jeunes Essonnien(ne)s de 16 à 20 ans pour les premiers départs en autonomie.

Ce pack contient :

- 1 sac à dos de voyage 60 litres
- 110 euros de chèques-vacances
- 40 euros de chèques de services « Alimentation »
- 1 carte d'adhérent nominative annuelle Fuaj
- 1 carte d'assistance rapatriement internationale
- 1 carte d'assurance responsabilité civile - France (pour les majeurs)
- 1 kit vacances (ticket téléphone France, préservatifs, documentation santé, sécurité routière, lunettes de soleil, gourde...).

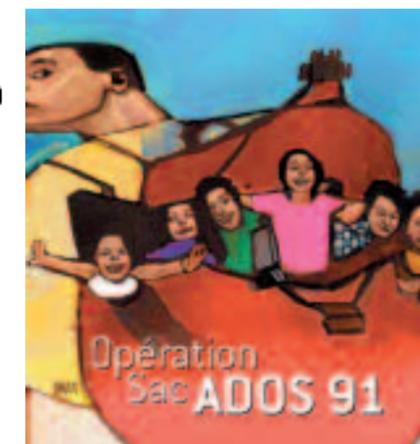


2 ■ LE PACK SAC ADOS 91 EUROPE

Il est destiné aux jeunes Essonnien(ne)s de 18 à 22 ans avec comme priorité les seconds et troisièmes départs ou groupe mixtes.

Ce pack contient :

- 1 sac à dos « urbain » 25 litres
- 110 euros de chèques-vacances
- 40 euros de chèques de services « Alimentation »
- 1 carte d'adhérent nominative annuelle Fuaj internationale
- 1 carte d'assistance rapatriement / assurance responsabilité civile - Europe



- 1 kit vacances (ticket téléphone Europe, préservatifs, trousse de secours, guide de conversation, documentation santé, sécurité routière, carte routière Europe, lunettes de soleil...).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Disponible au Point information jeunesse de Fleury Centre commercial, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 69 72 19 66

Pij et prévention

Suite au succès de la campagne de prévention envers les produits addictifs menée l'an passé auprès des collégiens du collège Paul-Éluard de Sainte-Geneviève-des-Bois, plusieurs sessions auront lieu en mars et avril afin que toutes les classes de troisième puissent en bénéficier.

Inscrites désormais dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, ces séances sont organisées

conjointement par le Point information jeunesse de Fleury et la Brigade de prévention de la délinquance juvénile de



Corbeil-Essonnes. Si l'intervention du brigadier est fondamentale du fait qu'elle aborde l'aspect pénal et le rapport à la loi, celle de l'informatrice du Pij, puisée dans son expérience de proximité avec les jeunes, complète efficacement ces séances de prévention envers les produits addictifs. Bien accueillies par les élèves et l'équipe pédagogique du collège, l'action est donc reconduite et se déroulera salle Wiener à Fleury. **PLM**

La crèche côté coulisses

Vidéo, diaporama et exposition de photos réalisés par l'équipe de la crèche collective ont animé la rencontre organisée avec les parents.

« La relation avec les familles est un élément primordial auquel je tiens beaucoup », souligne d'emblée Annick Heurtebis, en charge de la direction de la crèche collective depuis septembre. Très attentive au bien-être de l'enfant, elle sait que cette priorité passe par un bien-être général. C'est donc dans un esprit d'ouverture et d'échange avec les familles, que la nouvelle directrice a organisé, le mois dernier, une soirée rencontre avec tous les acteurs impliqués dans la vie de la crèche collective.

Comme une petite souris

Comme promis lors de son arrivée, le jour de sa présentation officielle aux familles, Annick Heurtebis a su mobiliser tout le talent de son équipe pour organiser une soirée conviviale où la bonne

humeur régnait dans toutes les salles. Entre un film de 45 minutes projeté dans la salle des petits, un diaporama sonorisé qui passait en boucle chez les

moyens et une exposition photos assortie d'un livret évoquant la journée type des plus grands, les parents ont eu le grand plaisir de découvrir en images la vie « cachée » de leurs bouts d'choux, celle qu'ils imaginent sans jamais la voir vraiment pendant qu'ils sont eux-mêmes au travail. Quel délice de devenir enfin la petite souris que l'on a envie d'être chaque fois que l'on dépose son trésor à la crèche ! Quelle joie de le voir rire à la piscine, manger avec appétit, faire le clown, écouter et réagir à un conte lu par une bibliothécaire... Grâce à ce type d'initiative, toutes ces petites scènes de la vie quotidienne,

réalisées par les auxiliaires elles-mêmes, sont désormais partagées et permettent d'alimenter des relations privilégiées avec les douze agents qui s'occupent quotidiennement des enfants.



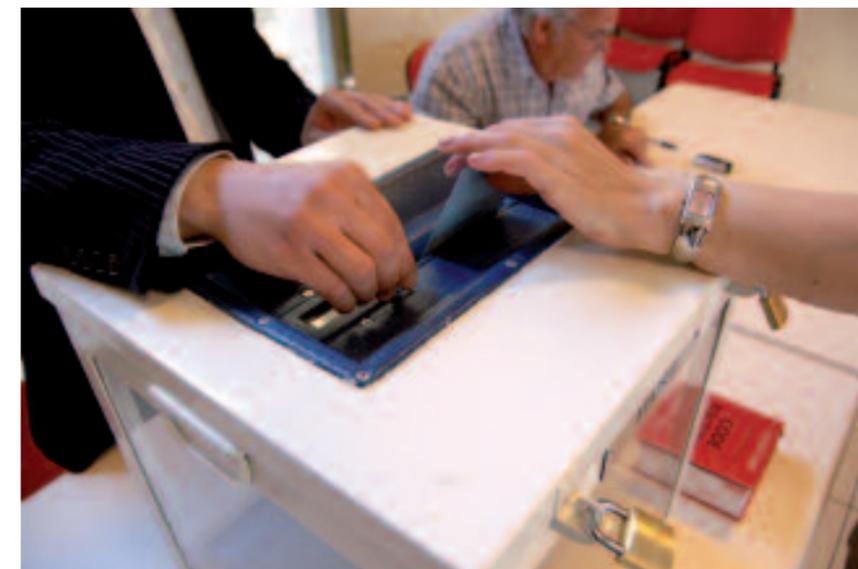
Un accueil de qualité

Mieux se connaître pour mieux se comprendre participe à l'épanouissement de l'enfant. Mue par la volonté d'accueillir toujours mieux les familles et les enfants, Annick Heurtebis constate que tous les éléments sont réunis pour maintenir cette priorité. « Nous avons une belle structure et les conditions de travail sont agréables. » Alors, chapeau à toute l'équipe qui a su donner de son temps et de son talent à des familles ravies.

Patricia Lacan Martin



Élections mode d'emploi



Les élections municipales se tiendront le dimanche 9 mars.

Pour voter cette année, il faudra présenter un justificatif d'identité en plus de la carte d'électeur. Cette mesure concerne toutes les communes comprenant plus de 3500 habitants. Diverses cartes peuvent être présentées : carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant (de couleur chamois ou tricolore), carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, permis de conduire, attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur, authentifiée par un cachet de la commune...

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne de justifier de leur identité : carte nationale d'identité ou passeport délivrés par l'administration

compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou titre de séjour.

Les bureaux de vote

Fleury-Mérogis comprendra comme à l'habitude quatre bureaux. Pour savoir où voter, il vous suffira de consulter votre carte d'électeur qui indique le bureau dont vous dépendez.

Le bureau 1 : situé en mairie.

Le bureau 2 : situé à l'école Langevin.

Le bureau 3 : situé à l'école Curie.

Le bureau 4 : situé à la salle Wiener.

Les procurations

Elles s'établissent à la gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou de votre lieu de travail. Il n'y a plus besoin de présenter un justificatif d'absence. Attention, en l'absence du volet destiné au maire, le mandataire ne pourra pas voter.

8 à Huit

Le vote commencera à 8 heures et sera clos à 20 heures, heure à laquelle commenceront les opérations de

dépouillement. Il est vraisemblable que les résultats seront connus aux alentours de 21h30 et annoncés en mairie.

Particularité

Cette élection aura sans doute un caractère inhabituel, en effet une seule et unique liste sera présente. C'est donc un scrutin sans suspens mais pas sans enjeu car l'élection de la municipalité reste l'acte majeur de la vie d'une commune. En votant, vous conforterez l'équipe municipale et votre propre rôle dans la réflexion et la conduite des affaires de la cité.

Nous vous rappelons que l'élection municipale est un scrutin de liste sans panachage ni vote préférentiel. Ce qui veut dire que vous aurez soin de ne pas raturer vos bulletins, ni y adjoindre un nom ou en supprimer, pas plus que vous ne pourrez modifier l'ordre de présentation des membres de la liste. Votre bulletin serait alors considéré comme nul. **Michel Carreno**



Superbes **Toninho Ramos et Paul Mindy!** Invités dans le cadre du projet fédérateur « Couleurs Brésil », les deux musiciens ont enthousiasmé, par leur talent et leur sympathie, un public totalement conquis. Conquis par la virtuosité du guitariste brésilien et le doigté magique du percussionniste français, plus brésilien que nature. Conquis par la grâce qui émane de ce duo complètement imprégné par la musicalité et la douceur des mélodies brésiennes.

* PLM

Gourmandise brésilienne, l'appellation est bien choisie pour qualifier le délicieux moment qu'une cinquantaine d'habitants ont partagé dimanche 10 février dernier. Très intergénérationnel et multiculturel, le public s'est régalé de retrouver en « live » les si beaux airs doux amers issus du répertoire de quelques célèbres compositeurs **brésiliens**, comme Tom Jobin ou Baden Powell. Interprété avec beaucoup de délicatesse et de virtuosité par trois intervenants du Cma, Stéphanie Ballet et Guylenn Delassus au chant et Arnaud Gransac au piano, ce type de concert permet d'apprécier le talent et la richesse de la palette artistique d'enseignants côtoyés au quotidien dans un autre contexte. Chapeau au trio et bravo à l'équipe de la médiathèque et au service culturel qui ont l'art de transformer l'espace en cabaret convivial (guéridons, bougies et petits gâteaux) chaque fois qu'il devient mini salle de spectacle. * PLM



Dialogues, échanges et témoignages divers et variés caractérisent le **Kfé imaginaire** du 1^{er} février dernier. Installés dans le chaleureux foyer de la salle Malraux autour de guéridons garnis de petits gâteaux et de thé à la menthe, les « clients » ont pu réagir sur des sujets d'actualité proposés par le comédien Ulysse Fellous et ses acolytes. Très hétéroclite, le débat a ainsi donné la parole à un voisin Bruno-Pascal Chevalier, le désormais célèbre gréviste des soins de Morsang-sur-Orge, mais aussi à un dentiste irakien, récemment installé sur la commune, qui a raconté son exil. Grave et légère, l'ambiance de la soirée a suscité plaisir, réflexion et participation, ce qui donne tout son sens à ce Kfé imaginaire. * PLM

Si Fleury m'était conté

Entre 1939 et 1940, les demoiselles de la Légion d'honneur ont été réfugiées au château de Fleury-Mérogis.

Au lendemain d'Austerlitz, Napoléon crée à Saint-Denis, Écouen et aux Loges à Saint-Germain-en-Laye, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur pour accueillir les filles des soldats tués sur le champ de bataille. Instituées pour assurer l'éducation des filles, petites-filles et arrière-petites-filles de membres de l'ordre de la Légion d'honneur, ces maisons d'éducation continuent aujourd'hui de fonctionner selon les mêmes critères, les places étant réservées en priorité aux orphelines.

Les élèves que les dames, c'est-à-dire surintendante, directrice, professeurs et surveillantes, appellent toujours par leur nom de famille, portent toutes le même uniforme. Les classes se distinguent par la couleur de leur ceinture de la 6^e à la terminale : verte, violette, aurore, bleue, nacarat (rouge), blanche et multicolore. Seule la dernière se porte en bandoulière, les autres font le tour de la taille, remontent sur les épaules pour se nouer dans le dos.

Les réfugiées de 39/40 à Fleury
Quand en 1939 éclate la Seconde Guerre mondiale, la Grande chancellerie de la Légion d'honneur décide de mettre ses



protégées à l'abri de l'envahisseur et les évacuees sur le château de Fleury mis à sa disposition par la marquise de Maillé. D'autres rejoindront le château de Morsang-sur-Orge.

De leur présence au château de Fleury, quelques témoignages demeurent dont celui de Simone Barrouyer recueilli il y a quelques années alors qu'elle était déjà octogénaire : « ...Ancienne élève des maisons d'éducation de la Légion d'honneur de 1935 à 1942, il se trouve que j'ai eu la chance de faire ma classe de seconde du 3 novembre 1939 à juin 1940 au château de la marquise de Maillé à Fleury-



Mérogis. Quand je parle de chance, je pense surtout à la discipline plus souple et à l'intimité des chambres (6 à 8 lits) comparée à la froideur des dortoirs de 100 à 150 lits de Saint-Denis. Je me souviens des alertes dans les caves poussiéreuses du château avec nos masques à gaz et nos tricots. Nous tricotions des chaussettes pour l'équipage d'un navire de guerre et nous avançons nos ouvrages pendant l'alerte, j'ai même réussi à tourner un talon de chaussette dans l'obscurité ! Un exploit ! De ces deux trimestres, j'ai gardé le meilleur souvenir de toutes mes études à la Légion d'honneur. Après je me suis mariée en 1942, et avec mon mari résistant et mes enfants à élever, tout en étant cheminote, ça n'a pas été drôle ni facile. Néanmoins, la discipline et le caractère trempé inculqués à la Légion d'honneur m'ont aidée dans la vie... » **René Davoine**

Ci-dessus : dans le grand escalier du château, les demoiselles de la Légion d'honneur tricotent des chaussettes pour l'équipage d'un navire de guerre.

Rire et réfléchir

Rendez-vous vendredi 21 mars dans un café pas comme les autres.

À l'heure où la fréquentation des cafés traditionnels est en perte de vitesse, le Kfé imaginaire de Fleury attire, lui, de plus en plus de monde. Lancé l'an passé, ce concept prend peu à peu ses marques et commence à rassembler un public sympathique et fidèle. Animé par quelques comédiens, dont le Floriacumois Ulysse Fellous, le Kfé, installé dans le foyer de la salle Malraux, propose des échanges autour de sujets de société d'actualité posant problèmes (logement, santé...) sur un ton léger et fantaisiste. «Dépêchons-nous d'en rire avant d'avoir à en pleurer», disait Beaumarchais, une formule que les animateurs de ce kfé pourraient reprendre à leur compte. Programmées dans le cadre de la charte culturelle signée avec le Conseil général de

l'Essonne, les prochaines rencontres du Kfé imaginaire auront lieu le vendredi 21 mars et le vendredi 16 mai à 19h30 dans le foyer de la salle Malraux transformé pour l'occasion en bistro convivial où l'on peut boire et même grignoter ! Une expérience à découvrir. **PLM**

→ **KFÉ IMAGINAIRE**
Vendredi 21 mars à 19h30
Foyer de la salle Malraux
Entrée libre



Jeudi je chante, nouvelle formule

Nouvel élan ! Un carnet de chants sera à la disposition du public ! Formule pratiquée depuis quelque temps, «Jeudi je chante» est une animation ouverte à tous les habitants qui ont le désir de chanter près de chez eux, en toute simplicité. Nul besoin de préparer quoi que ce soit, il suffit de venir avec sa bonne humeur, avec ou sans instrument et de s'emparer du micro seul ou à plusieurs, rien que pour le plaisir de s'exprimer vocalement. Installé comme pour le Kfé imaginaire, le foyer de la salle Malraux, avec ses petits guéridons et ses bougies, est propice aux rencontres de proximité qui n'ont qu'un seul objectif, créer du lien entre des individus qui ont des goûts en commun. «Jeudi je chante»

est une vraie opportunité de se faire plaisir et d'en donner. En outre, c'est une excellente occasion de tester sa motivation pour participer, éventuellement, au prochain cabaret amateur*. Et puis pour ceux qui hésiteraient encore à monter sur scène ce soir-là, ils seront les bienvenus comme spectateurs. **PLM**



→ **JEUDI JE CHANTE**
Jeudi 20 mars à 20h30
Jeudi 17 avril à 20h30
Foyer de la salle André-Malraux
Tout public - Entrée libre

*Cabaret amateur
Ouvrant traditionnellement le festival de chanson française automnal «Oh ! les Voix», le Cabaret amateur est précédé d'ateliers d'écriture et de mise en musique et d'un stage d'interprétation de chansons. Encadrés par un artiste professionnel, qui sera cette année Alexis HK, les ateliers aboutissent à l'enregistrement d'un CD 12 titres au studio le Onze précédant les concerts publics donnés dans le cadre du festival «Oh ! les Voix». Démarrant en juin, ils se déroulent sur plusieurs week-ends, délai d'apprentissage nécessaire pour passer de la page blanche à la scène...
Renseignements et inscriptions au Cma : 01 60 16 84 29

Cangaceiros



Un moment intense de danse, de musique, de théâtre et d'histoire brésilienne.

«Plus généreuse, plus accessible, plus proche de chacun», tel est l'état d'esprit qui anime le chorégraphe brésilien Claudio Basilio quand il évoque chacune de ses

créations. Invité dans le cadre du projet fédérateur «Couleurs Brésil», il propose un spectacle de danse traditionnelle contemporaine dans lequel le potentiel chorégraphique et dramaturgique de la capoeira, chère à Claudio Basilio, sera largement développé. Mêlant tout à la fois la danse, le théâtre et la musique, «Sertao o galo ja cantou»* est la première forme d'un spectacle, de quatre volets, monté autour du thème du cangaceiro.

Bandit social

Entre 1870 et 1940, des bandes armées appelées «les Cangaceiros» parcourent le Nordeste du Brésil afin de venger les paysans de l'oppression des grands propriétaires terriens et du gouvernement. À travers la gestuelle et le mode de vie nomade de ce bandit social, s'est développé une culture spécifique : celle des danses évoquant l'état de famine auquel se trouvent confrontées des régions entières, celle des vêtements de cuir des Cangaceiros qui leur permettent de survivre dans un paysage et un climat hostiles, celle d'une

musique originale unique au monde, etc. En rappelant cette période très riche et très forte de l'histoire brésilienne, le projet «Cangaceiros» de Claudio Basilio invite à réfléchir sur la première grande résistance à la politique de réunification agraire forcée (la déforestation de l'Amazonie) qui touche directement les problèmes environnementaux actuels à savoir les atteintes portées à l'écosystème de la planète tout entière ! Précédé de deux créations des ateliers de danse contemporaine ados et adultes du Cma, «Cangaceiros» s'annonce un moment intense avant de laisser libre cours à la détente avec un bal mené par les danseurs de la compagnie Basilio qui initieront le public à quelques pas de danses traditionnelles brésiliennes.

Patricia Lacan Martin

* Le lieu où j'ai grandi et où je me suis levé s'appelle Sertao.

Chanter ensemble

Expérimentée l'an passée avec succès, l'animation musicale est renouvelée ce mois-ci à la médiathèque. Destiné aux familles, ce concert original, animé par l'auteur compositeur interprète Pierre-Jean Zantman, est avant tout un moment de partage où tous les participants sont invités à chanter. Au programme donc, des chansons surprises

pêchées dans un sac, des chants populaires, des comptines et des chansons à découvrir et à apprendre ensemble. Faire plaisir et se faire plaisir, telle est l'idée de ces matinées musicales, en toute simplicité et convivialité. Une excellente manière de démarrer le week-end dans la joie et la bonne humeur. **PLM**

→ **PLAGE AUX CHANSONS**

Samedi 22 mars à 9h15 et 10h30 (deux séances)
Médiathèque Elsa-Triolet
Public familial à partir de 12 mois
Entrée libre
Réservation nécessaire au
01 60 16 30 60

Expression libre

Les conseillers municipaux des quatre groupes politiques ont la parole.

→ Groupe des élus communistes et partisans

2008 : année internationale de la planète Terre.

Mars : mois international de la citoyenneté.

8 mars : journée internationale des droits de la femme.

Fixer des dates a pour objectif de redynamiser le mouvement mais est-il normal de devoir banaliser un jour, un mois, une année pour que chacun respecte sa chacune, pour que tout le monde réprime les incivilités, pour que l'humanité entière fasse (enfin) un geste pour la planète.

Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres mais nous l'empruntons à nos enfants (sis). Sachons leur transmettre les valeurs que nous défendons, toujours, tout le temps, sans cesse.

Le monde ne s'est pas fait en un jour, la ville, la commune, non plus. Exprimons-nous. Si le vote est un droit, voter est un devoir ; la citoyenneté passe aussi et surtout par les urnes, s'abstenir, c'est laisser les autres agir à votre place.

Ghyslaine Laruelle,

Dominique Nouts

→ Groupe des élus socialistes et républicains

Halte au grand cirque médiatique

Difficile de ne pas voir venir tellement la ficelle est grosse : avant chaque échéance électorale, la droite gouvernementale nous remet une bonne louche de sécuritaire, médiatisation d'une agression ou d'un meurtre, forcément inacceptables, ou un déploiement de forces de police sous le regard complaisant des médias alertés « à cause de fuites » pour bien marquer les esprits.

Ne nous faisons pas piéger en participant aux polémiques artificiellement créées qui nous détournent des vraies préoccupations actuelles. Il nous faut rester lucides et revenir aux fondamentaux : pouvoir d'achat, augmentation des salaires et construction de logements c'est bien entendu possible. Non les caisses ne sont pas vides, il faut redistribuer les richesses. Le système libéral se déploie sans limites, il peut librement alimenter les plus riches aux dépens des plus pauvres. Cela en devient écœurant et obscène, nous le constatons tous les jours à Fleury. Les élections municipales vont probablement traduire cette exaspération. Un premier pas avant le rejet définitif du système sarkosien ?

Étienne Quinchez

→ "Les Verts"

Six ans d'emprisonnement, six ans de trop.

Cela fait exactement six ans que la militante écologiste Ingrid Betancourt est détenue par les Farc, au mépris du droit international humanitaire, dans des conditions inhumaines. Elle fait partie de la quarantaine d'otages civils, policiers et militaires que cette guérilla détient comme « monnaie » d'échange contre des centaines de guérilleros emprisonnés.

La marche du 4 février 2008, aux motivations certes diverses, démontre néanmoins l'isolement des Farc, qui resteront une organisation terroriste aux yeux de la communauté internationale tant que la prise d'otages demeurera une de leurs pratiques.

Les Verts demandent aux Farc de relâcher immédiatement, unilatéralement et sans condition Ingrid Betancourt et tous les civils séquestrés. L'état de santé déplorable et la maltraitance dont souffre Ingrid rendent sa libération particulièrement urgente. Ils appellent les Farc et le président Uribe à cesser de poser des conditions non négociables et mutuellement inacceptables en vue de l'ouverture de négociations pour un accord humanitaire, seule voie qui puisse permettre enfin aux combattants en uniforme des deux camps de retrouver la liberté.

Dominique Vincent

→ "Changeons Fleury-Mérogis", groupe d'opposition

Texte non communiqué.



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360
Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les agents de liaison

Ils sont à votre écoute, du 1^{er} octobre au 30 mars :

- Joignables par téléphone au 01-69-46-72-29, en **mairie**, les lundis (de 8h30-12h et 13h-17h30), mardis (8h30-12h), jeudis (8h30-12h et 13h-17h30) et vendredis (8h30-12h), ou par courrier électronique : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr
- Dans le quartier des **Aunettes**, les mardis après-midi
- Dans le quartier des **Résidences**, les vendredis après-midi
- Dans les quartiers du **Village** et des **Chaqueux** le premier vendredi de chaque mois de 15h30 à 17h30
- Dans le quartier **Lac-Greffière-Gribelette** le premier mardi de chaque mois de 15h30 à 17h30.
En cas d'intempérie, elles seront dans les locaux PIJ du centre commercial, tél. : 01 69 72 19 71.

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur « Participation des habitants » au 01 69 46 72 44.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-PIJ au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le PIJ est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pj@mairie-fleury-merogis.fr

Veille de fête

En raison des fêtes de Pâques, samedi 22 mars :

- la mairie fermera ses portes à 11h,
- la médiathèque à 16h.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70
au centre commercial.

Accueil :

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30.

Tél. : 01 69 46 72 23

Les adjoint(e)s

Tél. : 01 69 46 72 44

- Étienne Quinchez, adjoint chargé des affaires scolaires et du service public.
- Brigitte Manilève, adjointe chargée du projet urbain, de l'action économique et des finances.

- Dominique Vincent, adjoint chargé du cadre de vie, des transports, de l'environnement et de la petite enfance.

- Laurence Lespinard, adjointe chargée du sport et de la politique de la ville.
- Abdellatif Allam, adjoint chargé de la vie associative, de la coopération décentralisée et de la participation des habitants.

- Martine Guyot-Dufraisse, adjointe chargée des affaires culturelles, de la communication, du social et du logement.

- David Derrouet, adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse reçoit le jeudi de 16h à 18h en mairie.
- Les élus du groupe**
«Changeons Fleury-Mérogis» le samedi de 9h à 12h, tél. : 01 69 46 72 44, ou auprès de M. Charlemagne, tél. : 01 69 25 28 60.

Marjolaine Rauze, conseillère générale reçoit en mairie de Fleury sur RDV. Tél. : 01 69 25 39 21.

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04. Courriel : julien_dray@hotmail.com

Les élections municipales se tiendront les dimanches 9 et 16 mars 2008.

Le carnet



Ils sont nés

- DEHE Alix née le 9/2/2008
- BUCHER Anthony, Grégoire, René le 13/2/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance. Tél. : 01 69 46 67 06. Ouvert les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Fermé le mercredi. Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous. Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende Tél. : 01 60 15 82 83
Walter FELDER : 3, rue de la Chalouette. Tél. : 01 60 16 66 99
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde. Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24. Tél. : 01 69 25 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être. Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).
Infirmières libérales
Soins à domicile ou au cabinet. Madame LENTIN-ÉMILE : 5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge. Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40

Sylviane RAZAFIMAHALEO et Malika MOUMEN : 10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette : 5, place du 8-Mai-1945 Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans. Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses. RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie. RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique. RDV : 01 69 25 64 64
Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits) Tél. : 01 69 25 67 52
Hémodialyse (14 postes) : Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) : Tél. : 01 69 25 65 27



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

- Service « Participation des habitants », hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 44
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)



Taxis

- M. Thiourt : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 5 au 21/2/2008.

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2 La Ferme-Neuve, chemin du Plessis, chaque lundi de 9h à 12h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions de 9h à 11h30 en mairie, les jeudis 6 mars et 3 avril.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 28 mars (M^e Wak-Hanna).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi. Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17
Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Agglomération

Remplacement des branchements plomb

Samedi 2 février, Michel Humbert maire de Fleury-Mérogis



accompagné de Pierre Champion président de la Communauté d'agglomération constataient sur place l'avance des travaux de remplacement des branchements plomb pour l'eau potable. À leur grande satisfaction, il a été annoncé que 33 d'entre eux ont été effectués et qu'il n'en reste que 7 pour que Fleury-Mérogis soit totalement aux normes. Ces derniers raccordements seront réalisés avant la fin de l'année, les intéressés seront prévenus individuellement avant l'intervention. * MC

Déchèterie mobile



En l'absence d'information sur la fréquentation de la déchèterie mobile à Fleury-Mérogis, qui n'a pu être fournie par le Siredom à la communauté d'agglomération, cette prestation est maintenue pour le premier semestre 2008, le matin rue de l'Écoute-s'il-Pleut, aux dates suivantes :

- samedi 22 mars
- en avril pas de ramassage
- samedi 24 mai. *

Enfance

Rentrée scolaire 2008

Les inscriptions des enfants nés en 2005 auront lieu du 10 au 31 mars 2008.

Vous devrez vous présenter en mairie, au service scolaire muni des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Un certificat médical

d'aptitude à la vie scolaire délivré par votre médecin de famille.

S'il s'agit de l'inscription d'un premier enfant, munissez-vous d'un justificatif de domicile et des coordonnées de(s) employeur(s).

Pour les enfants nés au cours du premier trimestre 2006, seul un recensement pourra être fait dans un premier temps. L'inscription définitive se fera selon les effectifs après accord de la direction de l'école. *



Association



Loto
L'association Reflet d'outre-mer organise un grand loto le 15 mars à la salle Malraux à partir de 20 heures. De nombreux lots sont à gagner.

Pour tout renseignement : 06 83 70 37 33 *

Commémoration

19 mars

Le 46^e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie sera célébré mercredi 19 mars 2008.

Rendez-vous à 9h15 sur le parking de la mairie.

La cérémonie sera suivie d'une réception d'honneur. *



Ateliers

Couture, percussions et carnaval

L'association Réagir, la Réussite éducative et le Cma conjuguent leurs atouts, en mars, autour du prochain carnaval qui aura lieu le samedi 5 avril au matin. S'appuyant sur la thématique Couleurs Brésil, le Cma et la Réussite éducative proposent donc un atelier d'initiation aux percussions brésiliennes tandis que l'association Réagir organise un atelier de couture pour toutes les personnes qui souhaitent confectionner leur costume, en apportant le tissu et les accessoires ou à défaut, moyennant une participation. Installés ensemble au même moment salle Wiener tous les mercredis de 14h30 à 16h30, les deux ateliers, gratuits, sont ouverts à tous les publics. * PLM

Pour plus de renseignements : Réagir : 06 66 01 74 21 et 01 60 16 25 33
Cma : 01 60 16 84 29

Réussite éducative : 01 69 46 72 03



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : 13 et 27 mars. Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (27 mars).

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs

papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES

ET LE PAPIER (bac orange ou jaune) Le jeudi.

> LES ORDURES

MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la

déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Culture de paix

Le 20^e siècle a vu éclore d'innombrables luttes de femmes exigeant de trouver une issue aux conflits par la négociation. Les femmes disent non aux voix fatalistes claironnant qu'il y aura toujours des guerres, des violences, de la misère, comme elles l'ont dit lors de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. Vivre ensemble sans peur de l'autre, voir grandir ses enfants sans la douleur de les voir tués dans un bombardement ou de

les voir sauter sur une mine placée là depuis des années, pouvoir les nourrir, les soigner, les éduquer, les voir devenir adultes sans l'angoisse de les voir partir à la guerre pour être tués, blessés...

Vivre en solidarité, dans l'harmonie et le respect des choix de chacun.

Vivre dans la dignité et bannir la misère. Ces choix sont possibles.

Les rendre possibles, c'est imposer la paix non comme une absence de guerre, mais

en agissant sur les causes engendrant les guerres, les haines, la vengeance, les violences, les inégalités, les injustices.

Rendez-vous le samedi 8 mars 2008 à partir de 11 heures 30 à la salle André-Malraux pour le vernissage de l'exposition « Des luttes et des femmes » qui retrace et réaffirme les avancées de la condition féminine.



Cangaceiros

samedi 29 mars

samedi 8

Exposition "Des luttes et des femmes" à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, salle Malraux à partir de 11h30.

Entrée libre. Lire page 5

dimanches

9 et 16

Élections municipales.

jeudi 20

"Jeudi je chante" à 20h30 salle Malraux. Lire page 12

vendredi 21

"Kfé imaginaire" à 19h30 salle Malraux.

Lire page 12

samedi 22

Plage aux chansons, 9h15 et 10h30 à la médiathèque.

Lire page 13

samedi 29

"Cangaceiros", danse contemporaine, 20h30 au Cma.

Lire page 13

CFA bâtiment

Le Centre de formation d'apprentis du bâtiment de Brétigny-sur-Orge organise une journée portes ouvertes le samedi 15 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cette branche de métiers offre de forts potentiels de recrutement. À Brétigny, les stagiaires reçoivent des formations en sanitaire et thermique, menuiserie, maçonnerie, peinture, électricité, serrurerie.

Le CFA dispense enfin une formation de staffeur ornementaliste destinée aux élèves sortant de 3^e générale. Centre de formation d'apprentis du bâtiment
5, rue Albert-Camus - 91220 Brétigny-sur-Orge
01 60 84 39 27 - www.afobatrp.com

POST-SCRIPTUM

Droit au logement opposable

La loi Dalo institue le droit au logement opposable.

Elle permet aux demandeurs de logement d'introduire un recours amiable si dans certaines conditions, ils n'ont reçu aucune offre. Les recours sont examinés par une commission de médiation. Pour saisir cette commission, il convient de retirer un formulaire à remplir, disponible en mairie ou à télécharger sur le site Internet de la préfecture de l'Essonne :

www.essonne.pref.gouv.fr

Six critères ont été définis par la loi :

- Les demandeurs doivent ne pas avoir reçu dans les délais fixés par chaque préfet de département de proposition adaptée à la demande de logement social.

- Les demandeurs sont dépourvus de logement.

- Les demandeurs sont aussi concernés s'ils sont menacés d'expulsion sans relogement.

- Ils sont hébergés ou logés temporairement.

- Ils sont logés dans des locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux.

- Ils sont logés dans des locaux sur-occupés ou non décentes, si il y a au moins une personne mineure ou handicapée.

Les demandes doivent être envoyées obligatoirement par courrier à l'adresse suivante :

Dalo, commission de médiation Essonne
BP 30150 91005 Évry
CEDEX

Espace nautique du Val d'Orge

Le nouvel équipement nautique communautaire situé à Sainte-Geneviève a ouvert ses portes. Il est constitué de plusieurs bassins pour les grands et les petits, équipé d'un toboggan et son bassin de réception.

Pour l'espace détente : salle de cardio-training (vélo, rameur, tapis de course, steppers), un spa (jacuzzi), un hammam, deux saunas, des douches hydro massantes et un bassin tonique de 85 m². Les bassins sont chauffés par la chaleur produite par la cheminée pour des économies d'énergie. Une partie de la toiture est végétalisée afin de réduire les rejets d'eau pluviale dans le réseau. Pour le confort des usagers, la propagation du bruit ne dépasse pas certains niveaux. Le confort olfactif est respecté au moyen d'ultraviolets dans la station de filtration, pour éliminer les produits irritants (nez et yeux).

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche selon la période (week-end, petites ou grandes vacances scolaires).

Pour plus d'informations concernant les tarifs ou horaires :
www.agglo-valdorge.fr
01 69 25 59 95

Avenue Jacques-Duclos.

Auditions publiques

Auditions des élèves du Cma :
mercredi 26 mars,
jeudi 27 mars,
lundi 31 mars,
mardi 1^{er} avril,
à 19h au Cma.



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin,
services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Journée internationale de la femme (œuvre de Roger Payen)